



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Liste des délibérations examinées
lors de la séance du 21 mars 2026 à 11h00**

1	Élection du Maire	Adopté à l'unanimité
2	Fixation du nombre des adjoints	Adopté à l'unanimité
3	Élection des adjoints	Adopté à l'unanimité
4	Indemnités de fonctions	Adopté à l'unanimité
5	Délégations du Conseil Municipal au Maire	Adopté à l'unanimité
6	Élection des délégués chargés de représenter la Commune au Comité syndical du Syndicat Intercommunal Enfance Petite Enfance Adolescence (SIEPEA)	Adopté à l'unanimité
7	Désignation du représentant au Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) – Représentant au Secteur territorial Énergies EST	Adopté à l'unanimité
8	Désignation des membres dans les Commissions communales	Adopté à l'unanimité

À Nieul, le 23 mars 2026

La secrétaire de séance,

Virginie GIANNONI

Le Maire,

Laurent BILE

